

Procès-verbal du Conseil d'école

École publique Marc Bourhis – Trégunc

Séance du jeudi 19 mars 2026 17h00-19h00

Personnes présentes : Monsieur Esvan, directeur de l'école, Madame Calvez, professeur des écoles, madame Jaouen, professeur des écoles, Madame Anchyse, professeur des écoles, Madame Sellin, , professeur des écoles, madame Georges, professeur des écoles, monsieur Corre, professeur des écoles, Monsieur Sohier, professeur des écoles, madame Mayot Vanessa, responsable du périscolaire, madame Boittin- Bardot, DDEN, madame Troadec, parent d'élèves, madame Guézenec, parent d'élève, madame Plouzenec, parent d'élève, madame Thaëron, , parent d'élève, monsieur Lallemand, parent d'élève

Personnes excusées : Madame Lesca, élue chargée des affaires scolaires, Madame Le Meur, professeur des écoles, Madame, professeur des écoles, madame Guillou, professeur des écoles, madame Bouédec, professeur des écoles, madame Hernandez, parent d'élèves, madame Le Barillec, parent d'élève, madame Becourt, parent d'élèves, madame Dagorn, parent d'élèves.

1. Effectifs et prévisions

Effectifs constatés au 12 mars 2026

Les effectifs de l'école s'établissent comme suit :

TPS : 9 (*non comptabilisés dans les effectifs officiels*), PS : 28, MS : 25, GS : 22, CP : 19 (*dont 3 élèves relevant du dispositif ULIS*), CE1 : 18, CE2 : 25 (*dont 1 élève relevant du dispositif ULIS*), CM1 : 30 (*dont 4 élèves relevant du dispositif ULIS*), CM2 : 34 (*dont 4 élèves relevant du dispositif ULIS*)

Total : 210 élèves

Prévisions pour la rentrée 2026

Les prévisions actualisées font apparaître un effectif de **202 élèves hors TPS** :

TPS : 8, PS : 29, MS : 28, GS : 27, CP : 24 (*dont 4 élèves relevant du dispositif ULIS*), CE1 : 21 (*dont 3 élèves relevant du dispositif ULIS*), CE2 : 20, CM1 : 25 (*dont 1 élève relevant du dispositif ULIS*), CM2 : 31 (*dont 4 élèves relevant du dispositif ULIS*)

Analyse

Les effectifs témoignent d'une **relative stabilité**, avec des variations modérées selon les niveaux. Une attention particulière est portée :

2. Préparation de la carte scolaire

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2026, le Finistère perdra 24 postes. Pour information, douze postes seront créés pour la création des PAS. (transformation des PIAL, pôle inclusif d'accompagnement localisé en PAS, pôle d'appui à la scolarité).

Les décisions de l'administration reposent notamment sur : les effectifs (hors TPS), les prévisions démographiques, la dynamique territoriale (*commune de Trégunc en développement*).

3. Projets et actions pédagogiques

3.1 Dispositifs et actions éducatives

- **Assistant de langue** : demande de renouvellement pour la rentrée 2026 (intervenant : Monsieur Kofi Acheampong Francis).
- **Liaisons inter-degrés** : poursuite des actions entre GS/CP et CM2/6ème afin de sécuriser les parcours.
- **Évaluations nationales** : présentation des résultats et analyse des besoins.
- **Prévention du harcèlement** : bilan de la journée dédiée, reconduction des actions de sensibilisation.

3.2 Projets pédagogiques

Quelques projets ont été présentés :

Chorale, Body percussions dans les classes multi-âges, ATE de Kergunus, passeport « Mon aventure citoyenne », projet danse (CE2), Semaine sans écran, Parlement des enfants. Ces actions visent à développer la citoyenneté, sensibiliser aux enjeux environnementaux, renforcer la coopération entre élèves.

Sur la question des téléphones portables à l'entrée au collège

L'équipe enseignante souhaite rappeler aux familles que l'équipement des enfants en téléphone portable n'est nullement obligatoire ni indispensable à l'entrée en sixième. Les établissements du second degré disposent de moyens de communication permettant de joindre les familles en cas d'urgence, et les élèves peuvent contacter leurs parents depuis le bureau de la vie scolaire si nécessaire. Par ailleurs, la loi du 3 août 2018 interdit l'usage du téléphone portable dans l'enceinte des collèges, rendant son utilisation impossible durant la journée scolaire. L'acquisition d'un portable expose par ailleurs les jeunes adolescents à des risques bien documentés : surexposition aux écrans, cyberharcèlement, accès à des contenus inappropriés ou encore pression sociale liée aux réseaux sociaux. Le conseil d'école encourage donc les familles à différer cet équipement.

3.3 Projet Erasmus – Mobilités douces

L'école est engagée dans un projet Erasmus comportant un volet « vélo ». Les objectifs sont : développer une ouverture européenne et culturelle, sensibilisation aux mobilités durables, promotion des pratiques écoresponsables.

3.4 Aménagement de la cour de récréation

Le calendrier des travaux a été présenté. A la rentrée 2026, les élèves de l'élémentaire bénéficieront d'une nouvelle cour. **Le directeur sollicite les parents d'élèves disposant de compétences en travail du bois et souhaitant s'impliquer dans la réalisation de tables autour des arbres ainsi que d'un bac à sable. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de lui.**

Objectifs : amélioration du bien-être des élèves, diversification des usages, promotion de l'égalité filles/garçons, développement de l'inclusion et de l'activité physique.

3.5 Projet de fresque

Un projet artistique collectif est engagé afin de : valoriser les productions des élèves, améliorer le cadre de vie, fédérer la communauté scolaire autour d'une réalisation commune.

4. Sécurité

Registre de sécurité

La municipalité a donné une suite favorable à la demande formulée par le directeur de l'école. Les registres de sécurité des deux bâtiments seront prochainement installés au sein de l'établissement, dans des boîtiers sécurisés fermés à clé : l'un à proximité du bureau de l'élémentaire, l'autre près du bureau de la maternelle

Formation

- Possibilité de formation PSC1 pour les adultes (sessions régulières) auprès de CCA
- Un besoin de formation à l'utilisation des extincteurs a été identifié ; à ce jour, aucune solution de formation n'a pu être trouvée.

Démarche CECIRISQUE+

La démarche engagée vise à :

- identifier les risques,
- améliorer les dispositifs de prévention,
- développer une culture partagée de la sécurité.

5. Travaux et aménagements

5.1 Travaux en cours ou prévus

- Mise en place d'un réseau de chaleur (vacances d'avril, cour de l'élémentaire).
- Travaux de peinture dans une classe de l'élémentaire.

5.2 Sanitaires

Un état des lieux met en évidence :

- un bloc ouest fonctionnel,
- des sanitaires partiellement adaptables,
- certains espaces inadaptés aux usages actuels.

Les enjeux portent sur :

- la conformité aux normes,
- l'amélioration des conditions d'hygiène et d'accès à l'eau.

Proposition : La réalisation d'un diagnostic par un prestataire spécialisé est prévu courant 2026.

5.3 Salle de sieste

Les constats appellent à une réorganisation des espaces.

Préconisations :

- privilégier des lits au sol,
- améliorer les conditions de sécurité et d'éclairage,
- optimiser la capacité d'accueil (jusqu'à 57 couchages).

Proposition : Travailler dans un premier temps la luminosité et le cheminement avec bande phosphorescente, réaliser un exercice incendie avec les enfants dans leur (en dehors du temps de sieste). Réaliser le bilan de cet exercice et investir dans de nouveaux lits si besoin.

6. Questions diverses

Les enseignants ainsi que madame Mayot ont répondu aux questions concernant l'utilisation de la structure de l'élémentaire. Une harmonisation des pratiques sur le temps scolaire et périscolaire semble nécessaire.

Un échange a eu lieu autour de la restaurations scolaire. Madame Mayot et le directeur ont souligné la qualité des repas (2 cuisiniers sur place, du fait maison avec des produits de qualité, dont un grand nombre issu de l'agriculture biologique et locale, des repas de saison). Madame Mayot a ensuite expliqué comment avait lieu le service et les contraintes imposés par la législation quand à la qualité à servir aux enfants.

Le directeur remercie les membres de l'association des parents d'élèves pour leur disponibilités et leur engagement. Ils animent la vie de l'école tout en réalisant des opérations qui permettront de financer les projets de l'école.

Le directeur rappelle que les photographes seront sur l'école le vendredi 27 mars 2026.

7. Clôture de la séance